

La place de l'adverbe français

Autor(en): **Faucher, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **30 (1971)**

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-24601>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La place de l'adverbe français

H. Weinrich¹ attribue à l'adverbe antéposé au mot sur lequel il porte la valeur d'un morphème, et à l'adverbe postposé la valeur d'un lexème. Si les adverbes quantitatifs se laissent difficilement postposer et s'il est plausible de leur prêter une vocation morphématique, comment soutenir en revanche que l'adverbe fonctionne comme morphème dans :

- les sommes indûment perçues,
- un professeur politiquement débile,
- une conduite juridiquement acceptable mais moralement répréhensible.

Nous préférons proposer la description suivante: l'adverbe est antéposé à sa base d'incidence quand il contribue à la définition d'une propriété – il est postposé quand, à lui seul, il fait office de prédicat actuellement asserté. Ainsi, «il est insolemment respectueux» pose l'appartenance du sujet à la classe d'intersection des insolents et des respectueux. Par contre, «il est respectueux insolemment» a pour sujet logique «son respect», dont on dit qu'il est insolent. Dans les deux cas, la prédication ne s'effectue pas entre les mêmes unités. Dans le premier cas, l'adverbe *contribue* à définir le prédicat, dans le second, il en épuise le sens.

On raconte que le Tribunal révolutionnaire fit comparaître un jour, au plus fort de la Terreur, une ci-devant sourde comme un pot: nul moyen de l'interroger. Alors Fouquier-Tinville lance au greffier: «Mettez qu'elle a conspiré sourdement.» Le fait de la conspiration étant établi a priori, sans qu'une vérification soit nécessaire, il fait office de sujet logique. Il reste simplement, pour que les écritures soient en ordre, à qualifier le mode de conspiration dont la ci-devant se serait rendue coupable. En disant «sourdement conspiré», au contraire, le pourvoyeur de l'échafaud aurait énoncé une proposition dont le sujet logique eût été l'accusée.

On observe un phénomène du même ordre, quoiqu'avec une moindre fréquence dans le cas de l'adjectif: «C'est un roman délicieux» équivaut à «Ce roman est délicieux», ou, plus précisément, «Considéré comme roman, cet ouvrage est délicieux.» La différence qui distingue le comportement topologique de l'adverbe de celui de l'adjectif, c'est que pour ce dernier, quand il est postposé, la prédication n'est qu'un emploi parmi d'autres, au lieu que pour l'adverbe, c'est le seul emploi possible.

On explique ainsi ce que les grammairiens ont constaté de longue date sous la dénomination malheureuse d'effet expressif de la postposition adverbiale (Wagner et Pinchon, 1^e éd., § 383ss.). Il est clair que si l'adverbe épuise le sens du prédicat,

¹ *Zur Stellung des Adverbs in der französischen Sprache*, in: *Serta Romanica. Festschrift für Gerhard Rohlfs zum 75. Geburtstag*, Tübingen 1968, p. 59-72.

il acquiert au sein de la proposition un poids supérieur à celui qui serait le sien s'il se contentait de contribuer à la définition du prédicat.

Comment se fait-il que cet effet ait été abandonné à la stylistique et qu'on n'ait pas recherché ses conditions de possibilité en syntaxe ? La raison de cette méprise est à chercher sans doute dans le caractère épisodique de l'effet expressif. Du moment qu'il ne survenait pas de façon systématique, on s'est dit qu'il échappait à la syntaxe. Il y a certes un certain nombre d'adverbes postposés qui ne présentent aucune expressivité. Sent-on plus d'émotion dans «On a festoyé copieusement» que dans «On a copieusement festoyé» ? Le rendement de ces deux énoncés est peu différent. Mais seule la syntaxe peut expliquer la stérilité fréquente de la postposition. Il y a des cas, en effet, où il importe peu que l'adverbe constitue à lui seul le contenu du prédicat ou se contente au contraire de contribuer à l'alimenter. Peu importe par exemple qu'on dise de la bombance qu'elle fut copieuse, ou des convives qu'ils ont mangé comme quatre. Mais il y a plus. L'effet logique de la postposition n'est possible que dans les propositions à trois membres (si elles sont articulées autour d'un verbe de plein exercice) ou à quatre membres (si elles présentent un attribut avec copule). Il se dissipe quand le nombre des membres dépasse ce seuil. Ainsi, l'adverbe n'épuise pas le prédicat dans «On a commenté abondamment ce texte». Il l'épuise, en revanche, dans «On a commenté ce texte abondamment». Ces observations prouvent que le complexe verbe-complément objet direct présente un haut degré de cohésion et que l'insertion d'un adverbe entre les deux éléments de ce complexe a pour effet son absorption par le verbe, et, par voie de conséquence, son inaptitude à épuiser le contenu du prédicat. Si on répugne à parler d'absorption de l'adverbe par le verbe, on peut dire que dans la variante «On a commenté abondamment ce texte», l'adverbe contribue à définir le prédicat en modifiant le complexe «commenté ce texte».

H. Weinrich croit nécessaire d'invoquer l'antithèse lexème-morphème pour rendre compte de l'effet de cet exemple de Camus : «Je les méprisais de tant pouvoir et d'oser si peu». Il soutient que la postposition a pour vertu d'ôter à «si peu» sa valeur quantitative (donc sa qualité de morphème) et de lui donner par là même «die volle semantische Kraft eines Wortes, das die ganze Verachtung des geschundenen Erzählers in Camus' Nouvelle *Le Renégat* tragen kann»². Or, n'y a-t-il pas un paradoxe à affirmer que «si peu» puisse jamais cesser d'être un terme de degré ? On peut expliquer l'effet de style sans renoncer à conserver à cet adverbe sa valeur quantitative. Il suffit de voir qu'il définit à lui seul le prédicat appliqué au sujet logique suggéré par «oser». «Tant pouvoir» est un seul et unique concept. «Oser si peu» est une proposition, où l'audace est sujet. Le terme quantitatif, n'étant plus dilué, acquiert un autre poids.

Si les termes de degré sont souvent rebelles à la postposition, c'est qu'il n'est généralement pas rentable de les utiliser comme prédicats de plein exercice. Leur utilisa-

² WEINRICH, *op. cit.*, p. 71.

tion la plus fréquente est l'emploi intensif auquel la langue scientifique répugne. On ne trouvera guère *considérablement*, *éminemment*, *très*, dans un texte de science expérimentale. N'ajoutant rien au contenu objectif du message, ils ne sauraient être prédiqués.

A l'inverse, il suffira que tel adverbe soit antéposé pour qu'il soit attiré dans la catégorie des imprédicables et perde son sens d'origine. «Il est généreux autrement» équivaut à «Sa générosité est d'un autre style». «Il est autrement généreux», par contre, signifie «il est plus généreux». Les adverbes quantitatifs sont, de tous les adverbes, ceux pour qui la précession est la position la plus attendue: ils sont aussi le moins prédicables. D'où l'attraction qu'ils exercent sur tout adverbe antéposé, pour *peu* que son sens s'y prête (nous avons bien ri = nous avons beaucoup ri).

D'autres adverbes ont pour vocation soit d'être prédiqués, soit de définir l'univers de discours à l'intérieur duquel la proposition demande à être évaluée en termes de valeur de vérité. Ce sont les adverbes spatio-temporels nynégocentriques (*ici*, *là*, *demain*). S'ils peuvent être antéposés à l'adjectif, ils ne peuvent l'être au *verbum finitum*. On ne saurait dire «Pierre s'est *ici* assoupi». Les choix possibles sont résumés par la formule: «(*ici*,) Pierre (*, ici*,) s'est assoupi (*, ici*).» La postposition au *verbum finitum*, sans marque de discontinuité prosodique, donne à l'adverbe, comme d'habitude, le monopole de la prédication; le sens est alors: le lieu où Pierre s'est assoupi, le voici. L'antéposition, en revanche, est un fait nouveau par rapport à ceux que nous avons étudiés: elle ne se définit plus par rapport au verbe; ce n'est même plus une antéposition. Dans «Pierre, *ici*, s'est assoupi», l'adverbe subit un traitement comparable à celui du sujet, comme le prouve le parallélisme des deux courbes intonatoires, montantes toutes les deux. L'arrangement «Pierre, hier» double la durée de l'arceau ascendant³ et associe de ce fait le sujet «Pierre» à la définition de l'univers de discours, alors que ce dernier dans «Hier, Pierre», est uniquement défini par l'adverbe.

La détermination du point de référence par rapport auquel se définit la position est donc, on l'a vu à propos des rapports du sujet et de l'adverbe dans «Pierre, hier», un élément essentiel d'une description du comportement positionnel de l'adverbe. Ainsi, des unités qui portent de l'intérieur sur la proposition doivent, si possible, embrasser l'auxiliaire considéré comme nœud de phrase; et, quand la circumposition est impossible (cas de l'adverbe non composé), le suivre, car c'est le seul moyen d'obtenir l'adhérence souhaitée: «Je n'ai pas dit, rien vu, jamais pensé.» «J'ai souvent, parfois, toujours, rarement, observé», où l'adverbe, indiquant la fréquence des occurrences qui rendent vraie la proposition, porte sur celle-ci de l'intérieur au même titre que le quantificateur universel «tous», et le quantificateur existentiel «certains». Cette relation d'intériorité, dont le résultat est la naissance d'une nouvelle proposition, est à distinguer de la relation d'extériorité qui associe la proposition à l'univers

³ F. DELOFFRE, *La phrase française*, Paris 1967.

de discours pour lequel elle vaut: la mise en rapport d'une proposition et d'un univers de discours ne crée pas une autre proposition. Soit la sentence: «dans la nuit, tous les chats sont gris». La proposition, c'est «tous les chats sont gris» et le circonstant définit l'univers de discours dans lequel elle est proposée à notre accord.

Rechercheront également l'adhérence maximum à la forme conjuguée du verbe, mais cette fois comme siège de l'assertion, les adverbes qui nuancent cette dernière ou la commentent (*nécessairement, peut-être, malheureusement*): «On l'a sans doute assassiné»; «il est effectivement disparu». Sur ce point, les linguistes ont à apprendre des formulations de la logique: «Lorsque, dans une proposition, le verbe qui porte l'assertion, au lieu d'être posé simplement, est «modifié» par un adverbe, de sorte que l'assertion se trouve transportée en quelque sorte sur l'adverbe, une telle proposition est dite modale»⁴.

Le même comportement s'observe pour les adverbes qui justifient l'assertion en la reliant à ce qui précède («ses bottes sont là, il n'est donc pas parti») ou, au contraire, qui la présentent comme injustifiée en première analyse (*cependant, toutefois, pourtant*). Dans tous ces cas, la forme conjuguée, l'auxiliaire, attire l'adverbe en tant qu'elle supporte la force assertorique. Quand je veux souligner l'assertion, je tonifie l'auxiliaire: «il *est* (bel et bien) parti». C'est d'autant plus significatif que la charge sémantique de l'auxiliaire est faible.

Bien différente est la base d'incidence spécifique de *encore, bientôt, alors, ensuite, déjà, aussitôt*. Ces adverbes définissent leur position par rapport au groupe auxiliaire-auxilié. S'ils s'insèrent au cœur de ce groupe, c'est que leur fonction est de préciser le morphème de temps. Comme celui-ci, la plupart sont généralement imprédictibles, et certains le sont même absolument (*encore, déjà*). Comme celui-ci⁵ *encore*, leur information chronologique est relative à un repère variable au lieu que *demain* se repère directement au locuteur. Weinrich ne cite pas cette catégorie d'adverbes; en revanche, il propose le schéma «spécifiant de morphème temporel» pour *ici, y, demain*, etc. Cette interprétation nous paraît impossible pour trois raisons. D'abord, cette classe d'adverbe comporte des locatifs et des directionnels. Ensuite, ils sont tous prédicables, et d'un sens plus précis, moins morphématique que ceux de la catégorie que nous proposons pour cet emploi. Enfin l'isolement intonatoire confère à ces

⁴ R. BLANCHE, *Introduction à la logique contemporaine*, Paris 1957, p. 84-86. Les adverbes en rapport avec l'assertion peuvent s'initialiser: «vraisemblablement (heureusement, donc), il réussira». Leur statut n'est alors plus le même. Ainsi que le prouve leur intonation montante, ils contribuent, dans cette position, à définir l'univers de discours, et leur rapport à la proposition est d'extériorité. Toute autre est l'explication que requiert l'initialisation de «toujours» et «jamais», dont l'intonation à l'initiale est descendante, prédicative («Jamais je ne vous ai dit ça»). Leur caractère catégorique explique sûrement ce fait de syntaxe expressive, car «parfois» et «souvent» peuvent tenir la première place avec une intonation montante. Leur statut est alors le même que celui de «vraisemblablement» initial.

⁵ E. FAUCHER, *Une lecture monosémique des temps français, Etudes de linguistique appliquée 5* (1967), 52.

adverbes un statut extra-propositionnel qui les rend impropres à être compris comme une expansion directe du morphème de temps.

Enfin des adverbes comme *bien* et *beaucoup* définissent leur position par rapport à l'auxilié. Ils s'associent à lui pour définir le prédicat. De même les adverbes de point de vue: «Il est politiquement débile», «il s'est politiquement suicidé».

H. Weinrich se demande pourquoi l'adverbe est plus volontiers antéposé à l'adjectif qu'à la forme conjuguée du verbe et tire ingénieusement argument de cette disparité pour confirmer son hypothèse sur la valeur morphématique de l'antéposition. L'observation de départ nous paraît toutefois appeler une description plus précise. L'adverbe n'est jamais antéposable à la forme conjuguée. L'impossibilité absolue de «Pierre beaucoup travaille» est éloquente. Les contre-exemples qui viennent tout de suite à l'esprit ne relèvent pas de l'antéposition. Dans «Pierre, demain, mangera sa soupe», *demain* présente la même courbe intonatoire que *Pierre* et concourt à l'accomplissement de la même fonction; sa position se définit non par rapport à l'aval mais par rapport à l'amont. Le champ qui précède immédiatement la forme conjuguée du verbe est réservé aux morphèmes de la conjugaison objective (*le, lui, y, en*), puis au premier élément du morphème de négation, et enfin au morphème de conjugaison subjective. Ce bloc est compact et sans fissure. Sa frontière amont est une frontière de proposition, en sorte que tout élément antérieur à ce bloc est compris comme extrapositionnel. Pour bien apprécier «Pierre, aujourd'hui, dételle», il faut le mettre en rapport avec la forme orale «Pierre, aujourd'hui, il dételle». Le champ immédiatement antérieur à la forme conjuguée est clos vers l'amont par un *il* actuel ou virtuel. Tout se passe comme si le sujet nominal n'était que le spécifiant d'un pronom qui est encore \emptyset en langue écrite soignée, mais /i/ en langue parlée courante. Par conséquent, là où H. Weinrich voit une antéposition par rapport au verbe (*Pierre, hier,*) nous définissons la position par rapport au sujet d'une part (en vertu de l'intonation) et à la proposition d'autre part, en vertu du statut propositionnel du groupe constitué par la forme conjuguée et ses conjoints antérieurs. Dès lors, il n'est pas nécessaire de faire intervenir l'antithèse morphème-lexème pour expliquer l'absence de qualification adverbiale devant les formes conjuguées du verbe: ces formes ne sont pas le point de référence positionnelle.

Nancy

Eugène Faucher